

Rapport d'activité du premier trimestre 2023

17/01/23 : Vœux du Maire

Invités par Jérôme COUMET, Maire du 13e arrondissement, à la cérémonie des vœux, 3 membres du bureau (présidente, vice-présidente et trésorier) se sont rendus en salle des fêtes de la Mairie pour l'écouter et échanger avec lui. Ce fut pour nous l'occasion de l'inviter à notre AG de mars.

26/01/23 : Galette des Rois

Nous nous sommes réunis avec une dizaine de légionnaires, le 26 janvier 2023, dans le local du 23 rue de RUNGIS, pour partager, comme le veut la tradition, l'excellente galette des Rois du boulanger Laurent DUCHENE (MOF, rue Wurtz). Cette première réunion de l'année 2023 nous a permis des échanges conviviaux dans la bonne humeur.

13/02/2023 : Conférence d'Agnès RICROCH

Après un report du fait des grèves de janvier, la conférence d'Agnès RICROCH, légionnaire de la section, enseignante chercheuse à AgroParisTech et à l'Université Paris-Saclay, a été organisée en salle municipale du DIGITAL VILLAGE de Paris 13, en présence d'une vingtaine de participants (légionnaires et leur famille).

Cette conférence dont le titre était : « **les biotechnologies, alliées de la planète** », portait sur les possibilités d'amélioration génétique des plantes, grâce notamment aux "ciseaux" CRISPR-CAS9 permettant de remplacer des séquences d'ADN, pour faire face aux défis du changement climatique et de l'augmentation de la population sur la planète.

Le thème de la conférence a passionné l'auditoire, qui a posé de nombreuses questions à la conférencière et souhaité une suite à ces sujets environnementaux qui préoccupent chacun d'entre nous. A l'issue, un moment de convivialité autour d'un apéritif a prolongé les discussions.

17/03/23 Assemblée générale de la section Paris 13 SMLH

Notre Assemblée Générale 2023 s'est tenue le 17 mars 2023, de 10 heures à 12 heures, à la Mairie du 13e arrondissement, dans la salle d'attente des Mariages. Nous avons été honorés de la présence du Dr Cécile RENSON, coordonnatrice des sections parisiennes au siège de la SMLH. En présence de 22 légionnaires, le rapport moral et le rapport financier 2022 ont été approuvés à l'unanimité. Le nouveau bureau de la section PARIS 13 a également été élu à l'unanimité ; il est composé de cinq légionnaires :

- Jean-Claude RIGAL-SASTOURNE, président
- Gisèle GODARD, vice -présidente
- Marie AGAM, trésorière
- Jean-Michel WROBLEWSKI, secrétaire général
- Marie-Louise DESGRANGES, porte-drapeau

A l'issue de cette AG, un moment de convivialité a réuni 11 légionnaires au restaurant MARSO CO, rue Vulpian, autour du verre de l'amitié et d'un très bon déjeuner.



de gauche à droite Marie Agam, Gisèle Godard, Jean-Claude Rigal-Sastourne, Marie-Louise Desgranges, Jean-Michel Wroblewski

23/03/23 : 1ère réunion du bureau de la section au Digital Village

Le nouveau bureau de la section PARIS 13 s'est réuni au Digital Village pour étudier les sujets suivants :

- Gestion informatique du site de la section
- Convention EHPAD Paris 13
- Prix de l'apprentissage
- Groupe santé publique
- Préparation d'activités : visites de musées, conférences.

Cérémonie patriotique du premier trimestre 2023

- 19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (*loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012*).

CR sur : pic.twitter.com/3BmZprVpxH

Date des prochaines cérémonies patriotiques 2023

- 25 avril : journée nationale du souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation (*loi n° 54-415 du 14 avril 1954*).
- 8 mai : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 (*loi n° 53-225 du 20 mars 1953*).
- 18 juin : journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi (*décret n° 2006-313 du 10 mars 2006 visant la loi n° 99-418 du 26 mai 1999*).
- 25 août : commémoration de la Libération de Paris.
- 11 novembre : Armistice 1918, commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les Morts pour la France (*loi n° 2012-273 du 28 février 2012, modifiée et loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018*).